





Sommaire

03 • Le Mot du Président

VIE DE L'ASSOCIATION

- 04 1. Mission d'A.D.L.I.S.
- **04** 2. Gouvernance
- 05 3. Faits marquants en 2022
- **06** 4. Patrimoine géré
- **07** 5. Public accueilli
- 09 6. Gestion locative

OUTILS ET MOYENS DE L'ASSOCIATION

- 14 1. Modèle de gestion
- 14 2. Stratégie
- 16 Bilan et perspectives 2023

Le Mot du Président



Philippe PELLETIER

Une offre accrue de logements à destination d'un public

renouvelé ; une gestion

rigoureuse et innovante.

.D.L.I.S. est une association désormais trentenaire. Dans un champ en constitue une force appréciable : fort en effet de l'expérience acquise, de

VIE DE L'ASSOCIATION

04

Une réponse complète à la gestion du logement accompagné

1. Mission d'A.D.L.I.S.

Créée en 1993 à l'initiative de la SA d'HLM Les Trois Vallées devenue Domaxis, puis dernièrement Seqens, l'Association pour le Développement Local et l'Insertion Sociale (A.D.L.I.S.) est un gestionnaire francilien de **logements destinés principalement aux étudiants et aux jeunes actifs**, pour le compte des bailleurs sociaux Seqens et Seqens Solidarités. A ce titre, elle dispose des agréments d'intermédiation et de gestion locative, ainsi que d'ingénierie sociale, financière et technique. Ces agréments ont été renouvelés le 11 octobre 2018 pour une durée de 5 ans.

Si le principal objectif de l'Association est de fournir un logement fonctionnel et de qualité favorisant la voie vers l'autonomie notamment des publics jeunes, A.D.L.I.S. se positionne également sur des partenariats avec des acteurs variés comme les Établissements d'Enseignement Supérieur ou des établissements médico-sociaux en réponse à des besoins spécifiques en matière de logement temporaire et en rapport avec ses statuts.

« Mes missions au sein d'ADLIS, me permettent d'accompagner les personnes rencontrant des difficultés pour se loger de manière temporaire. C'est un travail d'équipe que nous mettons en œuvre chaque jour pour satisfaire les besoins des demandeurs. Grâce aux différentes solutions développées par ADLIS, nous pouvons accueillir les personnes à faibles ressources, les personnes jeunes quel que soit leur statut, ou bien encore les personnes en mobilité géographique. »

Cinthia Gougeon, Référente gestion

2. Gouvernance

L'année 2022 a été marquée par la stabilité du Conseil d'administration avec les renouvellements des mandats d'administrateurs de François COMTE-RICUR, de Seqens Solidarités et d'Elisabeth NOVELLI; Emmanuel DEBERLY ayant démissionné de ses fonctions de Censeur, l'Assemblée générale du 16 juin 2022 a été l'occasion d'accueillir Pierre MIRABAUD au poste de Censeur.

Les instances de la société se sont réunies à 4 reprises au cours de l'exercice 2022.

Au 31 décembre 2022, la gouvernance de l'association A.D.L.I.S. est assurée par un Conseil d'administration, composé par des membres personnes physiques et morales :

- Philippe PELLETIER Président du directoire de la Fédération Habitat et Humanisme ;
- Françoise COMTE-RICUR Directrice Adjoint Direction de l'offre et du placement locatif chez Action Logement Services ;
- Elisabeth NOVELLI Directrice générale de Seqens Solidarités et Directrice générale adjointe Territoires et Clientèle de Seqens ;
- Alain PERRIER Directeur Segens Solidarités ;
- Action Logement Immobilier représenté par Morgane LE BERRE Directrice générale adjointe de Segens, en charge des Ressources Humaines et de l'Organisation;
- Catherine PAULIN Directrice Départementale de Segens (Direction Départementale du 93) ;

- François CHOLLET Directeur Financier adjoint de Segens ;
- La Fondation Apprentis d'Auteuil représenté par Nicolas MENDY Directeur des établissements.

Au sein de ce Conseil d'administration, un bureau du conseil, investi des pouvoirs visés à l'article 9.3 des statuts d'A.D.L.I.S., assure la gestion de l'association. Ses membres sont :

- Président Philippe PELLETIER ;
- Vice-Présidente Françoise COMTE-RICUR ;
- Administrateur Délégué Alain PERRIER ;
- Secrétaire Elisabeth NOVELLI ;
- Trésorier François CHOLLET.

3. Faits marquants de l'année 2022

Dans le cadre de la modernisation des statuts de l'Association et afin de les adapter aux besoins d'A.D.L.I.S., ceux-ci ont été révisés et ont été adoptés par l'Assemblée générale qui s'est réunie le 16 juin 2022.

Dans un registre plus opérationnel, le partenariat développé avec Action Logement Services pour répondre aux attentes de l'Hôpital Necker en matière de logement temporaire des parents d'enfants hospitalisés a été concrétisé par l'accueil des premières familles en juillet 2022.

Le premier semestre de fonctionnement de ce dispositif donne satisfaction aux parties prenantes, que ce soit en matière de qualité d'accueil ou de réactivité des équipes. A l'échelle de l'Hôpital Necker et de son service d'Immuno-Hématologie et Rhumatologie pédiatriques ; son développement portera sur 4 logements maximum avec une extension auprès des publics non éligibles aux aides d'Action Logement qui reste à finaliser.

Enfin, un premier échange a eu lieu en décembre dernier avec l'Ecole des Ponts Paris Tech, dans le cadre de son Programme Étudiants Réfugiés créé en 2016. Ce programme vise à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des personnes réfugiés et demandeurs d'asile, ayant suivi un cursus scientifique. L'un des axes du programme est le logement temporaire. Les équipes d'A.D.L.I.S. se mobiliseront en 2023 pour accompagner cette initiative qui correspond à l'engagement de l'association et à ses objectifs d'innovation et de diversification.



4. Patrimoine géré

4.1 Répartition

Au 31 décembre 2022, A.D.L.I.S. dispose d'un patrimoine de 248 logements, contre 240 au 31 décembre 2021. Cette légère évolution porte essentiellement sur le parc de logements diffus mis à disposition par Seqens au moment de leur libération, comme prévu par la convention de 2021 identifiant 151 nouveaux appartements de petite surface, adaptés à l'hébergement.

06

Evolution sur 2022 du nombre de logements par type



La localisation de ce patrimoine porte sur des communes attractives en matière d'accès aux transports et de cadre de vie, facilitant ainsi le parcours des publics accueillis.

Groupe immobilier	Localité	Département	Catégorie financement	Nombre total de logements diffus au 31/12/2021	Logements mis à disposition par Segens 2022	Logements rendus à Seqens 2022	Nombre total de logements diffus au 31/12/2022
BOILEAU	PARIS	75	LIBRE	5	1		6
CENSIER	PARIS	75	LIBRE	2	1		3
CHARDON LAGACHE	PARIS	75	LIBRE	3			3
PARIS RAMPONEAU	PARIS	75	LIBRE	0	1		1
TOUR AUVERGNE	PARIS	75	PLA	2			2
VERGNIAUD	PARIS	75	LIBRE	2	1		3
CHESNAY 04	LE CHESNAY ROCQUENCOURT	78	PLA	1			1
CHESNAY AUDIGIER	LE CHESNAY ROCQUENCOURT	78	PLA	0	1		1
ASNIERES ARGENTEUIL	ASNIERES	92	PLA	0	1		1
ASNIERES VOLTAIRE	ASNIERES	92	PLA	0	1		1
NANTERRE	NANTERRE	92	PLA	2		1	1
AUBERVILLIERS 1	AUBERVILLIERS	93	HLM O	2			2
AUBERVILLIERS 2	AUBERVILLIERS	93	HLM O	1			1
LE PRE ST GERVAIS 01	LE PRE ST GERVAIS	93	PLAI	0	2		2
				20	9	1	28

Pour mémoire, l'offre de logements A.D.L.I.S. porte essentiellement sur des appartements de type 1 d'une surface comprise entre 15,7 m² et 35,9 m², avec une moyenne de 19,5 m². Ces logements ne sont pas meublés au titre du décret n°2015-981 du 31 juillet 2015, mais équipés du mobilier de base (lit, armoire, table, chaise) et d'électroménager (plaques de cuisson et réfrigérateur).

La proportion de logements étudiants, propriété de Seqens Solidarités, évolue légèrement à la baisse avec 89% des logements gérés par A.D.L.I.S., contre 11% pour les logements diffus sur le patrimoine de logements de Seqens.

5. Public accueilli

5.1 Conditions

Pour mémoire, les statuts d' A.D.L.I.S. prévoient : « le logement des personnes rencontrant des difficultés de logement, notamment les personnes à faibles ressources, les personnes jeunes quel que soit leur statut (étudiant, salarié, sans emploi...), les personnes vieillissantes, par la construction, l'acquisition, la gestion, la location de logements qui leur sont destinés ».

« Suivre une formation loin de chez soi ou débuter dans la vie active constitue un changement important pour les jeunes mais également pour leur famille. Au delà de la mise en place de la digitalisation de la demande de logement, nous ne perdons pas de vue que l'interaction humaine reste un élément clé dans l'accompagnement des publics accueillis par ADLIS. »

Alain Perrier, Directeur

En 2022, les conditions d'accès aux logements gérés par A.D.L.I.S. demeurent inchangées avec :

• Pour les logements étudiants :

- être âgé de moins de 30 ans ;
- être étudiant ou être titulaire d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat de qualification ou d'une convention de stage.

• Pour les logements diffus :

- faire partie du public prioritaire, au titre de l'article L. 301-1 du CCH aux besoins identifiés dans le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD);

• Et dans tous les cas :

- respecter les conditions de ressources applicables au logement proposé par les équipes d' A.D.L.I.S.

5.2 Profils

Parmi les caractéristiques du public accueilli en 2022 dans les résidences pour étudiants « Arago » et « Les Voiles Blanches », on retiendra que :

o4 % sont des hommes

14% sont boursiers

100%

de nos nouveaux résidents ont moins de 30 ans

72% sont bénéficiaires de l'APL

44%

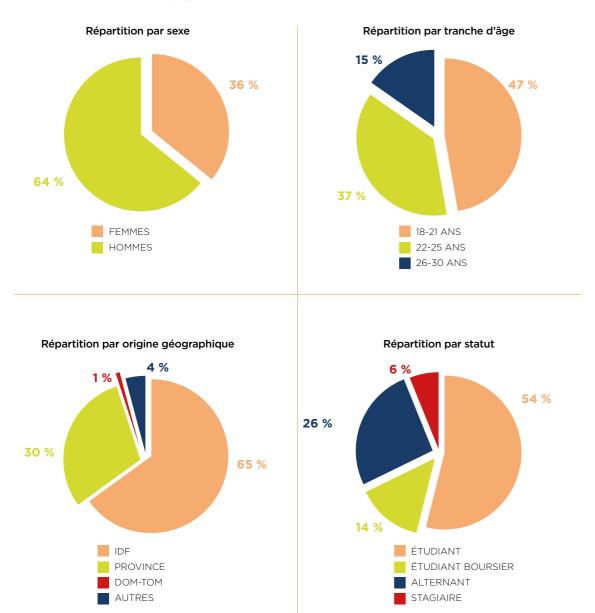
sont de nationalité étrangère dont 3 % de l'UE

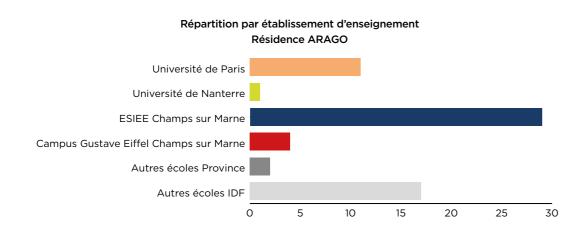


SOMMAIRE

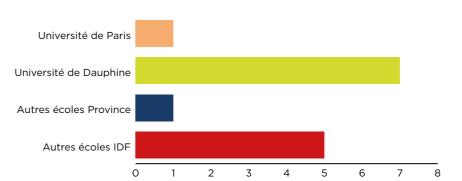
Données relatives à la population accueillie :

80





Répartition par établissement d'enseignement Résidence LES VOILES BLANCHES



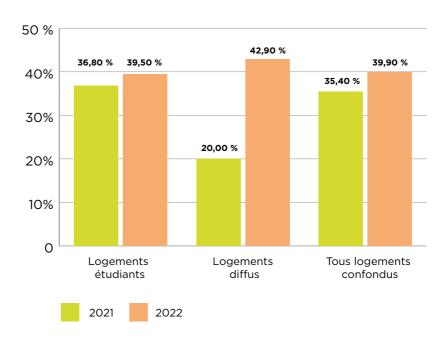
6. Gestion locative

6.1 Rotation

Tous types de logements confondus, la rotation est de 39,90 % en 2022, contre 35,40 % en 2021.

Cette augmentation significative de 4,5 points est directement corrélée aux :

- 11 congés supplémentaires enregistrés sur la résidence Arago à Noisy-le-Grand. Il s'agit de l'effet report au sortir de la période COVID pendant laquelle des résidents ont opté pour une position attentiste;
- 4 congés en rapport avec l'accueil des familles orientées par l'Hôpital Necker pour des périodes d'occupation très courte (< 3mois).

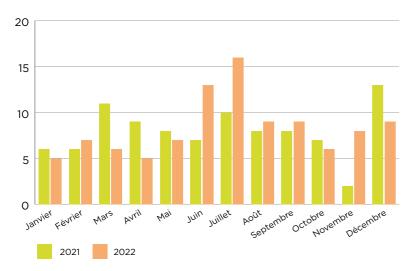


6.2 Sorties de locataires :

Avec 100 départs enregistrés en 2022 contre 95 en 2021, le nombre de sorties augmente légèrement, notamment en raison des mouvements observés sur les logements diffus mis à disposition à partir de cet exercice dans le cadre du dispositif au profit de l'Hôpital Necker.

10

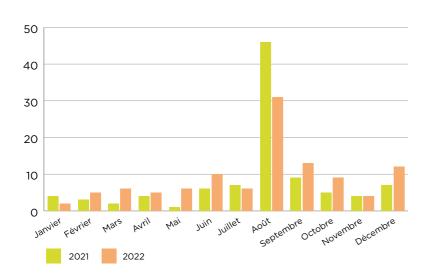
L'analyse du rythme des sorties met en évidence un retour à une situation plus en phase avec le calendrier universitaire avec un maximum de départs sur les mois d'été. Pour rappel, l'exercice 2021 encore impacté par la période de Covid, présentait 42% des congés cumulés à fin mai contre 30% pour le même mois en 2022.



6.3 Entrées de locataires :

Avec 109 entrées en 2022 contre 98 en 2021, le nombre d'entrées augmente une nouvelle fois avec une progression de 11,22 % et témoigne de la maîtrise du stock de logements vacants.

La comparaison entre les deux exercices met en évidence un remplissage des logements étudiants davantage réparti sur les mois d'août, de septembre et d'octobre en raison d'une concurrence accrue sur le secteur du campus Gustave Eiffel de Champs sur Marne, notre résidence Arago à Noisy le Grand ne constituant pas le premier choix de la part des étudiants.



6.4 Commercialisation

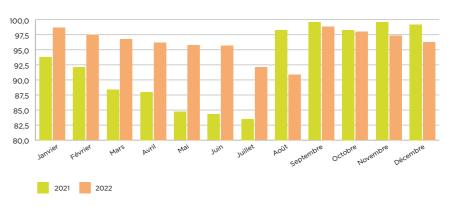
Le suivi des demandes de logements, mis en place dans le cadre de la revue de gestion mensuelle de Direction générale, a permis de mettre en évidence le rôle prépondérant de la page internet dédiée à A.D.L.I.S., permettant la dépose d'une demande en ligne : 85% des demandes sont ainsi collectées.

On notera également un taux de transformation de l'ordre de 12% par rapport aux demandes reçues et 48% par rapport aux demandes retenues.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	Rapport au nombre de dossiers étudiés
Nombre de Demandes reçues	Par site web	37	34	45	38	57	61	141	95	70	37	42	29	686	85%
	Par SeLoger.com	0	0	0	0	0	29	61	0	0	0	0	0	90	11%
	Par les partenaires	0	1	0	2	1	2	2	3	1	1	2	6	21	3%
	Par les réservataires	0	0	0	1	1	1	1	3	0	0	1	1	9	1%
Total Nombre de Dossiers étudiés		37	35	45	41	59	93	205	101	71	38	45	36	806	
	Arago	7	9	8	6	32	13	26	4	5	10	6	10	136	
Nombre de Dossiers retenus	Les Voiles Blanches	5	3	9	7	6	1	2	1	0	0	2	2	38	
Dossiers reterius	Logements Diffus	0	0	0	2	2	2	1	3	1	1	2	6	20	
Total Nombre de dossiers retenus		12	12	17	15	40	16	29	8	6	11	10	18	194	24%
Nombre de Signatures	Arago	2	4	4	3	3	6	0	27	5	5	3	5	67	
	Les Voiles Blanches	0	0	2	2	1	1	0	2	3	0	0	2	13	
	Logements Diffus	0	0	0	0	2	0	0	2	4	0	1	4	13	
Total Nombre de signatures		2	4	6	5	6	7	0	31	12	5	4	11	93	12%

6.5 Taux d'occupation des logements

Le taux d'occupation au 31 décembre 2022 enregistre une baisse avec 96,3 %, contre 99,2 % au 31 décembre 2021.



Cette situation est caractérisée par :

- 71 % de la vacance pour travaux de remise en état, dont deux logements diffus pour une première mise à disposition et à équiper entièrement ;
- 21 % de la vacance pour réservation au profit de l'Hôpital Necker, les candidatures étant adressées en fonction des hospitalisations ;
- 8 % de la vacance pour attente de candidats.

L'occupation présente une grande stabilité avec un taux restant tout au long de l'exercice 2022 supérieur à 90 %, contrairement à 2021 qui avait enregistré un taux inférieur à ce seuil pendant 5 mois consécutifs.

6.6 Perte financière liée à la vacance des logements

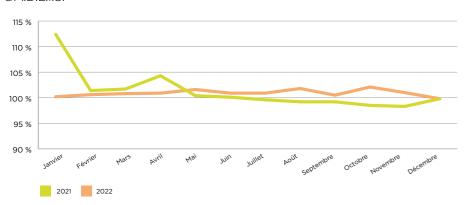
Cette stabilité du taux d'occupation se retrouve dans la perte totale liée à la vacance des logements qui s'élève à 61 K€ pour l'année 2022, soit une réduction de moitié en comparaison avec l'exercice précédent.



6.7 Taux de recouvrement

Tous types de logements confondus, le taux de recouvrement glissant au 31 décembre 2021 se maintient à un niveau élevé avec 99,8 %.

Cette performance est d'autant plus appréciable qu'elle s'accompagne d'une grande régularité tout au long de l'exercice, illustrant ainsi la montée en compétence de l'équipe de gestion d'A.D.L.I.S.



6.8. Impayés et contentieux

L'amélioration des impayés des résidents se traduit par une baisse de 36,0 % du stock d'impayés :

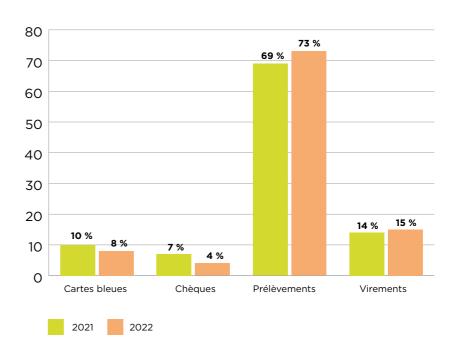
	Présents		Pai	rtis	Total			
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant		
Déc-21	24	12 463 €	24	27 282 €	48	39 745 €		
Déc-22	13	7 405 €	16	18 044 €	29	25 449 €		

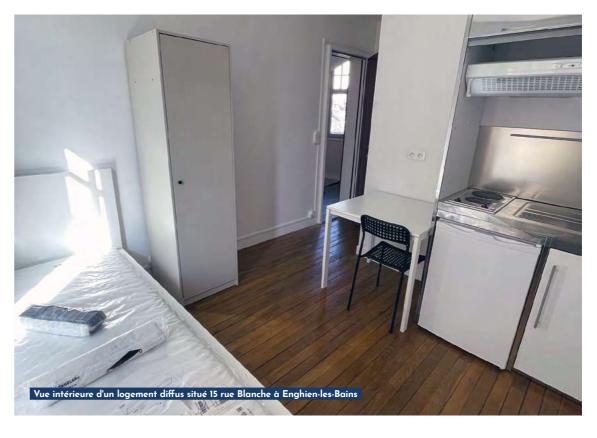
On notera:

- La diminution de 33,9 % de la dette des résidents partis correspond à la poursuite du passage en irrécouvrables de plusieurs dossiers anciens pour lesquels les actions contentieuses ne produisaient plus d'effet au regard de leur ancienneté;
- Le niveau des impayés des résidents présents diminue également de manière significative. Le montant moyen d'impayé se limite à 13 dossiers pour un montant moyen de 569 € ;
- Aucune procédure pour résiliation de bail n'est en cours au 31 décembre 2022.

6.8 Modes d'encaissement

La fiabilité des modes d'encaissement évolue favorablement avec un renforcement de la proportion des prélèvements automatiques parallèlement à la baisse des règlements par chèque. Cette évolution témoigne des actions menées en 2022 pour réduire ce mode de paiement.





OUTILS ET MOYENS DE L'ASSOCATION

Un socle de compétences au service d'une stratégie à part entière

1. Modèle de gestion

1.1 Intermédiation locative

Pour mémoire, les articles L.442-8-1 à L.442-8-2 du Code de la Construction et de l'Habitation régissent les conditions de la sous-location de logements appartenant à des organismes HLM.

Dans ce cadre, A.D.L.I.S. assure la gestion locative et sociale des logements mis à disposition par les bailleurs Seqens et Seqens Solidarités afin de répondre à l'objet fixé par ses statuts : le logement des personnes défavorisées.

1.2 Appui de Segens

Pour mener à bien ces missions, A.D.L.I.S. s'appuie sur les compétences de Seqens dans le cadre d'une convention de gestion signée le 18 décembre 2019 pour une durée de 3 ans, avec prise d'effet le 1er janvier 2020 et renouvellement pour la même durée par tacite reconduction.

La mise en œuvre opérationnelle est assurée par une équipe dédiée à la gestion locative et technique, et par les Directions Supports pour les sujets relatifs à la finance-comptabilité, aux ressources humaines, au droit et à l'informatique.

2. Stratégie

2.1 Approche

Près de deux ans se sont écoulés depuis les premières réflexions d'A.D.L.I.S. sur la stratégie à suivre, au cours desquels le domaine d'activité de l'association a connu des évolutions significatives : crise sanitaire longue, retour de l'inflation, incertitudes sur l'activité économique...

Ce constat conduit à poser de nouveau la question de la stratégie d'A.D.L.I.S. en fondant la réflexion sur :

- Une analyse des influences de l'environnement : l'analyse PESTEL est produite au plan macroenvironnemental, mais également micro-environnemental en raison des interactions fortes entre le logement social et les territoires. Elle permet d'analyser des conditions actuelles ainsi que les évolutions à venir et d'appréhender leur impact sur l'activité d'A.D.L.I.S.;
- Un diagnostic des capacités internes de performance : le diagnostic des capacités internes de performance d'A.D.L.I.S. est réalisé sur la base de la Chaîne de Valeur, concept de stratégie développé par Michael Porter. Ce diagnostic permet d'identifier les activités génératrices de valeur au sein d'une organisation. Les activités de support contribuent à améliorer deux caractéristiques des activités primaires : leur efficacité et leur efficience ;

• Approche globale des enjeux stratégiques : celle-ci est développée sur la base des matrices SWOT⁽¹⁾ et TOWS⁽²⁾. La matrice SWOT est utilisée dans un premier temps et permet d'élaborer la synthèse entre l'analyse des influences de l'environnement issue du PESTEL et le diagnostic des facteurs de performance réalisé avec la chaîne de valeur. Les forces et faiblesses d'A.D.L.I.S. sont ainsi mises en perspective des opportunités et des menaces de son environnement.

L'ensemble de ces éléments a été présenté au bureau de l'association le 16 juin 2022 puis en Conseil d'administration du 21 octobre 2022.

Il est possible en conséquence de formuler des orientations stratégiques non exhaustives, qui constituent un socle de réflexion portant en 4 axes sur des actions prioritaires, ambitieuses mais réalistes.

Forces > Opportunités

- Développer de nouveaux partenariats (exemple de l'Hôpital Necker) à forte valeur ajoutée sociale en s'appuyant sur une offre de petits logements diffus ;
- Saisir les opportunités d'évolution des dispositifs de sécurisation des loyers pour développer son offre d'intermédiation locative.

Forces > Menaces

- Garantir les conditions d'un excédent d'exploitation sur le moyen et long terme pour chaque résidence de logements étudiants, particulièrement pour les nouvelles opérations ;
- Rédiger un cahier des charges A.D.L.I.S. intégrant les nouveaux services et les nouvelles technologies.

Faiblesses > Opportunités

- Poursuivre la prise en gestion de nouvelles opérations de logements pour étudiants en veillant à un arbitrage caractérisant des conditions d'exploitation favorables ;
- Poursuivre l'ouverture du Conseil d'Administration en favorisant l'entrée de nouveaux membres issus de structures autres que Segens et Action Logement ;
- Renforcer la maîtrise des spécificités du métier de gestionnaire en ayant éventuellement recours à des expertises externes ;
- Lancer le chantier de la digitalisation du parcours client A.D.L.I.S. en réponse aux attentes du public de jeunes et aux contraintes d'optimisation des coûts d'exploitation ;
- Renforcer les process décisionnels propres à A.D.L.I.S.;
- Développer des supports et des actions de communication spécifiques à A.D.L.I.S.

Faiblesses > Menaces

 Limiter la dépendance au modèle du logement pour étudiants, en travaillant sur la possibilité de prise en gestion de résidences sociales pour des publics rencontrant essentiellement des problèmes de logements temporaires comme les soignants ou les jeunes en mobilité professionnelle.

La réalisation progressive de ces actions donnera lieu à un suivi régulier et sera communiqué en Conseil d'Administration d'A.D.L.I.S.

⁽¹⁾ SWOT est l'acronyme des mots anglais Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats. Ce qui signifie en français forces, faiblesses, opportunités et menaces.

⁽²⁾ Le TOWS est une matrice qui se construit à partir de la matrice SWOT en croisant ses axes.

RAPPORT DE GESTION 2022

Bilan 2022 et perspectives 2023

Après deux années de consolidation des fondamentaux dans un contexte inédit, l'année 2022 marque une évolution significative pour l'activité d'A.D.L.I.S. notamment avec :

- L'ouverture de l'association vers l'extérieur autour de partenariats innovants comme le dispositif mis au point avec Action Logement Services au profit de l'Hôpital Necker;
- La mise en place du processus de validation interne des nouvelles opérations de logements pour étudiants ;
- · La modernisation des statuts, notamment afin de prévoir parmi les publics accueillis, les personnes en mobilité géographique rencontrant des difficultés à se loger même temporairement;
- L'actualisation de sa stratégie avec des orientations autour de 4 axes documentés de manière

L'année 2023 permettra la mise en œuvre progressive de ces orientations par des actions concrètes comme :

- La préparation de la prise en gestion de la future résidence universitaire à Corbeil Chantemerle ;
- Le développement de nouveaux partenariats ; comme avec l'Ecole de Ponts Paristech.

La poursuite du développement entamé en 2020 doit permettre de consolider le rôle pivot d'A.D.L.I.S. au service du logement accompagné au sein du Groupe Segens.







www.seqens.fr





Conception/Réalisation: O'Communication

Crédits photographiques : © DR ; Photo de couverture : Résidence pour étudiants des Voiles Blanches à Nanterre.

A.D.L.I.S. - Juin 2023 © Tous droits réservés